Si SNE nous parlions ?

Bulletin édité par l'équipe angevine du SNE-FSU/ADEME

MAI 2008

N° 6

Édito

Le libre-arbitre de chaque individu l'amène à prendre des positions personnelles qui peuvent trancher avec celles des autres ou de l'institution dans laquelle il travaille. C'est un fait. À partir de là, une question se pose : faut-il taire ou faire taire, dans le cadre d'une entreprise, les questions, les critiques sur les orientations adoptées ? Ou peut-on considérer que l'avis critique des agents, notamment dans leurs domaines d'expertise, est de nature à solidifier les positions de l'agence si leur prise en compte est prévue et organisée ? Le SNE est clairement partisan de la deuxième option parce que :

- elle place les hommes et les femmes de l'agence dans un statut d'êtres raisonnables et responsables,
- elle reconnaît le caractère pertinent de leur analyse pour une construction (vraiment) collective,
- en outre, bagatelle, elle colle parfaitement, dans son approche de participation, de responsabilité, de transparence avec la bonne gouvernance, pilier du volet social du développement durable. Voir l'article sur la bonne gouvernance.

Faut-il taire ou faire taire, dans le cadre d'une entreprise, les questions, les critiques sur les orientations adoptées ?

Le dossier sur les agro-carburants figurant dans le « hors série » accompagnant ce numéro illustre parfaitement cette notion d'avis critique sur une orientation adoptée par l'agence et au-delà par le gouvernement. Cet avis critique, nous vous le soumettons. Il doit y avoir débat en interne sur les questions qui sont posées, sur les faits exposés, dans une perspective de bien ajuster la position de l'ADEME.

Bien entendu, il faut éviter d'affaiblir l'agence en laissant percoler vers l'extérieur une impression de désordre et de cafouillage. Cela fait partie des risques attachés à cette option qui met la confiance en interne au premier plan.

Bien entendu, si elle donne à chaque agent une motivation supplémentaire de s'engager dans son travail, elle lui impose une responsabilité de loyauté, de respect des choix finaux, de confiance en retour vis-à-vis de la direction …

Alors chiche ! Jouons le jeu de la bonne gouvernance. Plaçons-nous résolument dans la perspective d'un changement à opérer sur le mode gagnant-gagnant. Montrons qu'il sera salutaire pour l'ADEME.

Chiche !
Jouons le jeu de
la bonne gouvernance.

Après tout, « Mai 68 » avait consacré l'avènement tous azimuts de l'émancipation individuelle. La bonne gouvernance en prend acte et lui donne un prolongement fécond.

Nous assumons l'héritage et même nous le revendiquons.

L'ADEME

Secrétaires assistantes

L'enquête sur les métiers de l'assistance lancée en 2007 a fait l'objet d'une analyse et d'une synthèse accompagnée d'une liste de revendications pour améliorer la situation et l'évolution professionnelle de nos collègues concernés. Elle a été envoyée à tous les agents des métiers de l'assistance qui avaient été sollicités dans le cadre de l'enquête.

Synthèse et liste de revendications disponibles sur demande auprès du SNE.

Un point sur les négociations en cours

L'année 2007 avait été riche en négociation (égalité professionnelle, mutuelle et prévoyance, 2e année du rattrapage salarial). Ce travail se poursuit par les nombreux groupes de travail et comités de suivi qui permettent de faire vivre ces accords et de les concrétiser.
2008 nous a engagé dans de nouveaux chantiers et en tout premier lieu la négociation salariale dont la 3e année de rattrapage et la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC).

Négociation salariale 2008 et 3e année du rattrapage salarial

Dès l'introduction de la négociation qui vient de débuter, le SNE a présenté ses priorités inscrites dans le contexte que nous connaissons :

1. Nous ne pouvons ignorer à l'ADEME l'inflation galopante (plus de 3%), la hausse du coût de la vie, de l'alimentation, de l'essence, du gaz, des loyers…
2. Avec 3,7% d'augmentation globale imposé par nos tutelles, nous ne pourrons couvrir tous les besoins, mais prenons acte de l'effort d'augmentation.
3. Cohérence de nos priorités : le SNE, la CFDT et la Direction ont signé un accord de rattrapage des salaires sur 4 ans. Sans ignorer la nécessité de répondre aux attentes de promotion au mérite, il est nécessaire de continuer et de terminer cette démarche en la gardant comme priorité et non, comme cela a été proposé, de lui accorder moins de points qu'aux promotions au mérite.

Nos propositions :

- **1,5% de mesures générales pour tous** (certains n'auront que ça, soit la moitié de l'inflation)
- **0,7% de mesures individuelles** (changement de fonction et mérite)
- **0,7% de rattrapage des salaires** pour les catégories concernées en 2008 (cf accord de 2006)
- **Le complément pour atteindre 3,7%** est consommé par les incontournables (ancienneté, report 2007…)

Plus particulièrement, le SNE a insisté sur 3 principes :

Respecter les critères d'égalité de traitement pour les promotions (accord 2007) notamment pour les femmes, les délégations régionales et les représentants du personnel

Homogénéiser le traitement des catégories :
- « Fonction support ingénieurs et cadre bac+5 et plus » et
- « Cœur de métier experts ».
La direction propose un nivellement par le bas qui permet de récupérer des points mais n'envisage pas de les réaffecter à d'autres catégories. Si c'est le cas, l'objectif global de se hisser à 95% du niveau des salaires des établissements publiques équivalents ne sera jamais atteint. Nous demandons clairement le report des points sur d'autres catégories.

Pour le rattrapage, prendre en compte pour toutes les catégories, comme le prévoit la convention de travail, l'expérience professionnelle équivalente et donc ne pas exclure la seule catégorie « fonctions supports échelle D » (secrétaires assistantes, gestionnaires…).
Les moyens libérés au point précédent permettent de financer celui-ci.

Ces propositions constituent la position argumentée du SNE face à celle de la direction. Bien entendu, au cours des prochaines réunions, nous serons tous amenés à évoluer pour tenter de trouver un accord consensuel. Mathématiquement, cette année cela semble possible. A suivre donc…

Négociation Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Carrières (GPEC).
Une longue négociation s'engage, tant les objectifs restent flous et les enjeux pas toujours convergents. Pourtant la direction souhaite conclure dès cet été.
On y parle pourtant de choses importantes (mobilité géographique et professionnelle, expertise, emploi et carrières des seniors, information et concertation sur la stratégie de l'ADEME, évolution des métiers à l'agence...).
Nous aurons l'occasion d'en reparler quand les choses se préciseront.

Courrier des lecteurs

Voici, avec son accord, une réaction de Christophe Lestage à notre dernier SiNousEn :

Bonjour,

Je viens de jeter un coup d'œil sur votre bulletin. J'en suis resté baba. Je ne comprends pas pourquoi un syndicat se permet d'afficher des préférences politiques. Il me semble qu'à travers votre bulletin, votre mission devrait avant tout se concentrer sur les questions relatives à l'organisation de l'Agence, et non de s'étendre longuement sur la pertinence et l'efficacité de l'action antilibérale et altermondialiste.

Denis Mazaud, pour le SNE, répond à Christophe. C'est une contribution au débat. Nous serons ravis de publier d'autres contributions… alors à vos claviers !

Christophe,

Ta question est l'occasion d'une bonne réflexion. Pour toi, comme pour sans doute d'autres collègues, un syndicat se justifie avant tout par rapport aux « questions relatives à l'organisation de » son entreprise/agence/… Certes, sans cette orientation majeure, un syndicat ne serait plus vraiment un syndicat.

Et le SNE, tu le sais, est pleinement investi dans ces questions par le biais des DP, du CE, du CA, des négociations syndicales… Les « flash infos » du SNE en attestent. Depuis ta réaction (avril 2007) les thèmes suivants y ont été abordés :

- *Projet d'accord d'entreprise sur l'égalité professionnelle (avril 2007)*
- *Accord salarial 2007, rattrapage pluriannuel, prime 500 €, mutuelle complémentaire (2 octobre 2007)*
- *Exercice de promotions 2007 (29 novembre 2007)*
- *Avenant compte épargne temps (9 avril 2008)*

Qu'est ce qui motive un militant syndical ?

Mais, l'énergie d'un syndicat c'est la motivation de ses militants. « Qu'est ce qui motive un militant syndical ? ».

Clairement pour moi, au départ, il y a l'indignation. Indignation devant l'injustice, la violence, les brimades, l'inégalité, l'oppression, la loi du plus fort lorsqu'elle permet de maintenir des situations de misère, de souffrances, d'ignorance, d'impuissance, d'asservissement, de dépendance et de sauvegarder ou renforcer du pouvoir, des privilèges, des richesses, des rentes. Cette indignation est le carburant de la motivation à agir. Elle n'est pas ciblée sur une population, une entreprise, un pays. Elle naît spontanément sans prévenir, elle s'impose, au contact, à l'évocation de ces situations dramatiques d'où qu'elles viennent. Elle met mal à l'aise.

L'histoire a montré que les décideurs de tous poils cherchent à limiter, voire à diminuer, ici comme ailleurs, les droits des personnes, l'accès aux ressources vitales (terre, eau, forêts, semences), les conditions de travail. Lorsqu'il n'est pas possible de le faire carrément par la force et la violence, on le justifie à partir d'intérêts soi-disant « supérieurs » (santé de l'économie, sécurité, ordre public, …). Face à ces démarches, il faut des contre-pouvoirs, par exemple des syndicats. L'action syndicale s'appuie le plus possible sur des solidarités internes et externes. Où est la limite entre l'action syndicale et la politique ?

À l'ADEME, les droits des personnes, les conditions de travail ne seraient pas ce qu'ils sont aujourd'hui sans syndicat, mais bien évidemment, sur la toile de fond planétaire, notre situation apparaît bigrement enviable. À la grande loterie des situations de naissance, nous avons tous empoché un gros lot …

Parmi les enjeux… la capacité du personnel à acquérir individuellement et collectivement un jugement autonome sur l'organisation de l'agence, sur ses actions, sur la situation de la planète au regard de nos missions, à élaborer des constats communs et engager sur cette base des actions collectives visant à peser sur le cours des choses

En France, et plus encore à l'ADEME, l'action des syndicats se conduit dans un contexte favorable (ça se dégrade toutefois). Contrairement à ce qu'ont pu connaître nos ancêtres ou à ce qui se rencontre aujourd'hui encore dans tant de pays du monde, l'intégrité physique des personnes n'est pas menacée, l'esclavage n'est plus une pratique patente, etc. !

Les enjeux ici, hormis la défense de cas individuels problématiques, sont surtout dans la capacité du personnel à acquérir individuellement et collectivement un jugement autonome sur l'organisation de l'agence, sur ses actions, sur la situation de la planète au regard de nos missions, à élaborer des constats communs et engager sur cette base des actions collectives visant à peser sur le cours des choses.

Même si les enjeux ici sont moins vitaux, la démarche s'inscrit globalement dans le cadre des luttes des « petits » pour se faire entendre, se faire respecter, vivre dignement, bénéficier des progrès de la société au même titre que d'autres.

Par ailleurs, notre énergie de privilégié, bien nourri, plutôt libre et instruit doit-elle être mise au service seulement de notre propre vie, de notre propre carrière et de notre entourage proche ? Devenir militant syndical c'est déjà essayer de se battre non seulement pour soi mais aussi pour d'autres. Quel impératif pourrait bien faire alors que cette démarche de solidarité doive s'arrêter aux portes de l'entreprise ? À mon sens, il n'est pas possible de séparer par des cloisons étanches la société, le monde, la vie personnelle et la vie au travail. L'engagement syndical, l'engagement associatif, familial peuvent procéder des mêmes constats, d'une même démarche.

Quel impératif pourrait bien faire alors que cette démarche de solidarité doive s'arrêter aux portes de l'entreprise ?

Le contenu du SiNousEn traduit cette démarche globale des militants du SNE d'inscription de l'action dans une vision globale du monde et dans une solidarité avec toutes les luttes d'émancipation des populations opprimées. Ce n'est pas un hasard si le SNE est affilié à la FSU et si cette dernière est un des membres fondateurs de l'association ATTAC. Cela fait partie de notre identité. Cela nous démarque d'autres syndicats. Et d'ailleurs, c'est bien que chaque syndicat affiche le plus clairement possible ses options pour que chacun à l'ADEME puisse soutenir celui avec lequel il se retrouve le mieux.

Bonne gouvernance

La face cachée du développement durable

Le développement durable vise à satisfaire les besoins de développement des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs[1].

En 1992, au **Sommet de la terre** de Rio, 27 principes ont été retenus dans la déclaration finale. Parmi eux, il est intéressant de relever :

■ « La protection de l'environnement est… conditionnée par la lutte contre la pauvreté… »

■ « Le public doit être impliqué dans les décisions…[2] »

■ « Un certain nombre de groupes majeurs ont un rôle particulier à jouer : les femmes, les jeunes, les communautés locales et autochtones. »

Un guide de mise en œuvre du développement durable pour le XXIe siècle a été élaboré. Il a pour nom « agenda 21 » et a pour vocation de se décliner à tous les niveaux d'organisation des sociétés. Il est organisé en 4 sections et 40 chapitres parmi lesquels on peut noter :

■ 26 : Reconnaissance et renforcement du rôle des populations autochtones et de leurs communautés ;

■ 27 : Renforcement du rôle des Organisations Non Gouvernementales : partenaires pour un développement durable ;

■ 29 : Renforcement du rôle des travailleurs et de leurs syndicats.

Le programme des nations unies pour le développement (PNUD) a travaillé les notions de **développement humain durable** et de **bonne gouvernance**, dans un document de politique générale intitulé « La gouvernance en faveur du développement humain durable » :

Par développement humain, on entend l'élargissement des choix offerts à toutes les personnes qui constituent la société…

Par développement humain, *on entend l'élargissement des choix offerts à toutes les personnes qui constituent la société, ce qui signifie que les hommes et les femmes — en particulier les pauvres et les personnes vulnérables — sont placés au centre du processus de développement. … L'objectif central du développement est la création d'un environnement qui permette à tous de mener une vie longue, saine et créative.*

"les petits porteurs d'eau" ... Irak 1998 jean-luc mège photographies

[1] Définition du rapport Brundtland reprise dans la déclaration de Rio en 1992

[2] Il a accès aux informations que détiennent les autorités publiques, peut participer aux processus de prise de décision, a un accès effectif à des actions judiciaires et administratives.

Le développement humain durable comporte cinq volets, *qui ont tous des incidences sur la vie des pauvres et des personnes vulnérables :*

Responsabilisation — *L'élargissement des capacités et des options offertes aux hommes et aux femmes accroît leur aptitude à opérer des choix sans souffrir de la faim, de pénuries et de privations, tout en améliorant leur possibilité de participer aux prises de décisions qui ont une incidence sur leur vie ou d'approuver les décisions qui sont prises.*

Le développement humain s'intéresse aux moyens permettant aux gens de travailler ensemble et d'agir de manière concertée.

Coopération — *Le sentiment d'appartenance étant important pour l'épanouissement personnel, le bien-être et le sens des responsabilités et de l'action, le développement humain s'intéresse aux moyens permettant aux gens de travailler ensemble et d'agir de manière concertée.*

Équité — *L'élargissement des capacités et des possibilités ne se limite pas aux revenus — c'est aussi une question d'équité, par exemple avec un système d'enseignement auquel tout le monde devrait pouvoir avoir accès.*

Durabilité — *Il convient de couvrir les besoins de la génération présente sans compromettre le droit des générations futures d'être à l'abri de la pauvreté et du dénuement et de tirer parti de leurs capacités de base.*

Sécurité — *En particulier la sécurité des moyens de subsistance. Les individus doivent être à l'abri des menaces telles que les maladies ou la répression, ainsi que des bouleversements soudains de leur vie, qui sont nuisibles.*

La **gouvernance** *peut être considérée comme l'exercice de l'autorité économique, politique et administrative en vue de gérer les affaires d'un pays à tous les niveaux. Elle englobe les mécanismes, les processus et les institutions par le biais desquels les citoyens et les groupes expriment leurs intérêts, exercent leurs droits juridiques, assument leurs obligations et auxquels ils s'adressent en vue de régler leurs différends.*

La **bonne gouvernance** *présente 8 caractéristiques majeures.*

Figure 2: caractéristiques de la bonne gouvernance

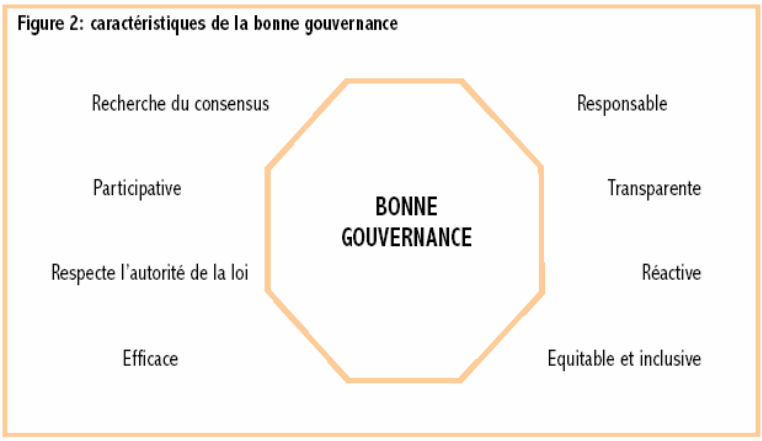

Elle repose sur la participation, recherche le consensus et se montre responsable, transparente, réactive, efficace, équitable, inclusive et assure la primauté du droit. La bonne gouvernance veille à ce que les priorités politiques, sociales et économiques soient fondées sur un large consensus au niveau de la société et à ce que les voix des plus démunis et des plus vulnérables puissent se faire entendre dans le cadre des prises de décisions relatives à l'allocation des ressources nécessaires au développement.

Les initiatives en matière de gouvernance devraient avoir pour objectif de développer les capacités requises afin de réaliser un développement qui accorde la priorité aux pauvres, assure la promotion de la femme, protège l'environnement et crée les possibilités nécessaires pour l'emploi et les autres moyens de subsistance.

« … la bonne gouvernance et le développement humain durable sont indissociablement liés … » « … renforcer les capacités en matière de bonne gouvernance peut — et doit — être le moyen primordial d'éliminer la pauvreté… »

« … la croissance économique ne conduit pas automatiquement au développement humain durable et à l'élimination de la pauvreté. »

« … la croissance économique ne conduit pas automatiquement au développement humain durable et à l'élimination de la pauvreté. »

Les acteurs de la bonne gouvernance peuvent être, à l'échelle d'une société, répartis en trois secteurs :

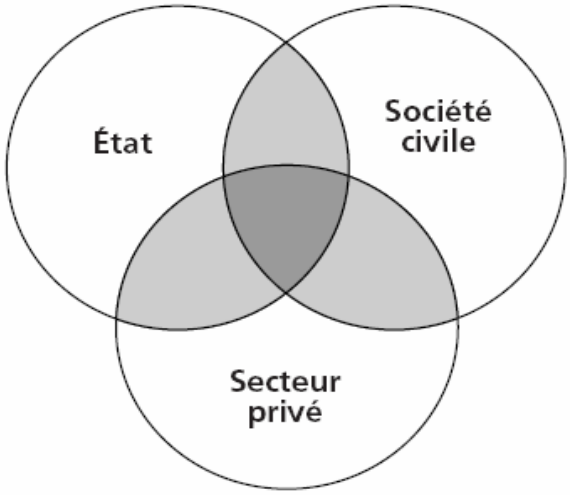

Chacun de ces secteurs a un rôle à jouer qui lui est propre. Aucun développement humain durable ne peut survenir sans la **participation reconnue et entière** de chaque secteur. La domination de l'un sur les autres ou l'absence, la mise à l'écart de l'un d'entre eux produit un développement déséquilibré.

ADEME et développement durable

Ainsi, ces aspects sociaux sont pleinement au cœur du développement durable. Pourtant, cela ne ressort pas clairement, c'est le moins qu'on puisse dire, du discours et de l'action tant interne qu'externe de notre agence. L'ADEME continue à œuvrer pour l'environnement et la maîtrise de l'énergie. Elle ne revendique officiellement de l'action pour le développement durable que ces volets même si elle intègre dans une certaine mesure leurs interfaces avec le social et l'économique (voir IntrADEME et Internet).

Mais alors, si nous ne portons pas la préoccupation du développement durable dans toutes ses dimensions (nous ne travaillons d'ailleurs même pas sur l'ensemble du domaine environnement puisque le domaine de l'eau et de la protection de la nature sont exclus de nos missions) :

- Comment pouvons-nous assurer la cohérence affichée de nos politiques et interventions avec le développement durable ?
- Sommes-nous à même de conseiller et accompagner nos partenaires externes dans leurs actions développement durable ?
- Une action environnementale isolée des questions sociales contribue-t-elle tout de même au développement durable ?
- Quelle capacité avons-nous à devenir par nous-mêmes exemplaire ? Qu'est-ce que la bonne gouvernance à l'ADEME ?

Si nous n'avons pas la vocation à devenir l'ADD (Agence du développement durable), peut-être pouvons-nous, en tant qu'ADEME, contribuer fortement à faire émerger un réseau d'acteurs complémentaires travaillant de concert à faire partout du développement durable une réalité ternaire (économique, sociale et environnementale).

CRISE ALIMENTAIRE : LE COMMERCE DE LA FAIM

Les gagnants et les perdants du système alimentaire mondial n'ont jamais été aussi faciles à identifier. La bonne santé de l'ensemble des sociétés impliquées dans l'agriculture et l'alimentation au niveau mondial traduit l'ampleur de la dépendance des populations du monde à leur égard. Les bénéfices des sociétés qui contrôlent le marché mondial des engrais sont en très forte hausse en 2007 (de 43 à 141 % par rapport à 2006, pour 5 des plus grandes d'entre elles). Les grands négociants en céréales affichent d'aussi spectaculaires résultats (de 30 à 92 % pour 6 des plus importants du monde). Les semenciers et leurs entreprises de produits agrochimiques ne sont pas en reste : Monsanto accroît de 44 % son bénéfice global en 2007, DuPont a augmenté de 19 % son bénéfice 2007 sur les semences.

Avec la pénurie de l'offre alimentaire, les révoltes de la faim, l'arrêt des exportations de certains pays producteurs, les gouvernements commencent à paniquer pour les approvisionnements à venir. Ils sont prêts à tout pour augmenter leurs récoltes. Dans ce contexte, les sociétés évoquées peuvent quasiment appliquer les prix qu'elles veulent. Rien qu'au cours du premier trimestre 2008, Syngenta, premier fabricant de pesticides et troisième semencier mondial a affiché une augmentation de 28% de ses bénéfices. Même les grands industriels de l'agroalimentaire profitent de la situation du fait notamment de leur capacité à anticiper les évolutions des marchés (achat à l'avance des matières premières dans le cadre de contrats à terme).

Ces bénéfices record n'ont aucun rapport avec une éventuelle valeur nouvelle produite par ces entreprises, et il ne s'agit pas non plus d'une manne exceptionnelle provenant d'un changement soudain de l'offre et de la demande. Ils traduisent au contraire le pouvoir extrême que ces intermédiaires ont réussi à acquérir peu à peu, au travers de la mondialisation du système alimentaire. Participant étroitement à la formulation des règles commerciales qui régissent le système alimentaire actuel, et contrôlant étroitement les marchés et systèmes financiers toujours plus complexes qui régulent les échanges commerciaux mondiaux, ces entreprises sont dans une position idéale pour transformer la rareté des produits alimentaires en immenses profits. Les gens doivent manger, quel que soit le prix.

Plus de détails

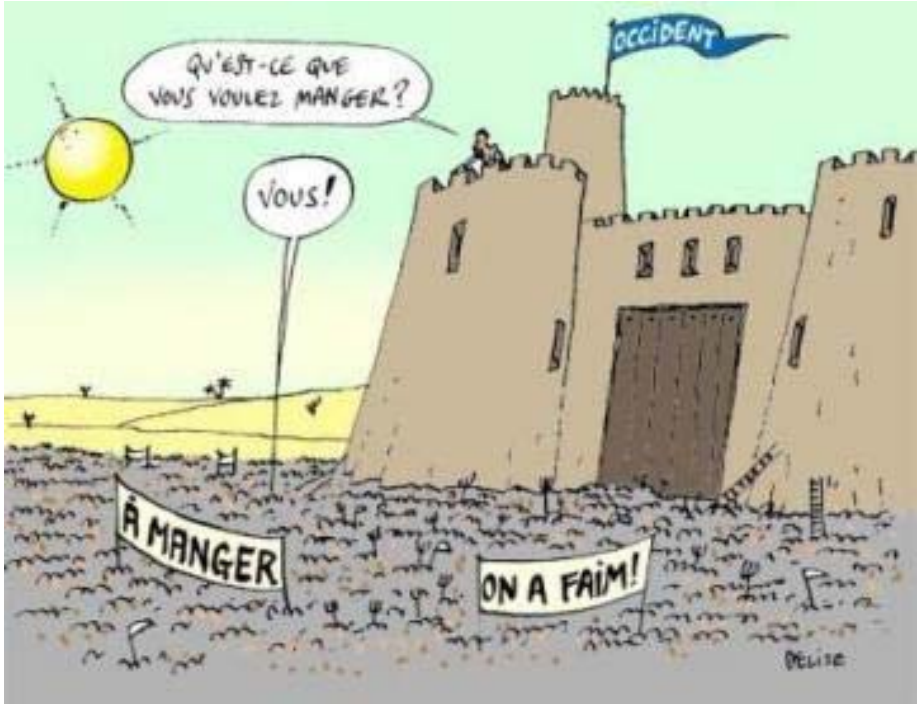

JANADESH

« Préparez-vous à vous occuper de nos corps sans vie parce que nous allons rester ici et jeûner jusqu'à ce que vous acceptiez de nous recevoir et d'entendre nos demandes ».

C'est en ces termes que Rajagopal, leader du mouvement Ekta Parishad a mis en garde le gouvernement central de l'Inde le 29 octobre 2007 alors que les 25 000 marcheurs de Janadesh étaient bloqués sur une place par la police, sans possibilité de terminer comme prévu devant le parlement leur marche de 350 km démarrée à Gwalior le 2 octobre (date anniversaire de la naissance de Gandhi). Ces marcheurs venus des 4 coins du pays (de 15 états sur 25) et même du monde (marcheurs solidaires de 18 pays) étaient suffisamment déterminés pour permettre à leur leader de proférer une telle menace.

Et le gouvernement central ne s'y est pas trompé qui annonça, peu de temps après, par le biais de son ministre du développement rural, que les demandes des marcheurs étaient toutes acceptées.

En premier, la constitution d'un **comité pour la réforme agraire** présidé par le ministre du développement rural avec une moitié des membres désignés par Ekta Parishad. Le comité doit faire des propositions à un **conseil pour la réforme agraire** présidé par le "Prime Minister" et comportant les ministres concernés, des experts et Rajagopal. Ces deux entités ont été créées très officiellement en janvier 2008.

En second lieu, le gouvernement s'engage à donner au comité le pouvoir de faire pression sur les états pour que des **cours spéciales** traitent en urgence les plaintes liées au foncier et que les plaignants n'aient qu'**un seul guichet** à contacter partout.

Certes, l'histoire de la réforme agraire en Inde est émaillée de victoires illusoires, d'engagements sans lendemain, de lois inappliquées et Ekta Parishad a déjà prévenu qu'en cas d'échec des mesures prises, 100 000 personnes marcheront pacifiquement sur le parlement de Delhi en 2015. Ce sera Jansangram.

La campagne Janadesh aura été l'occasion de prendre conscience de la question de l'accès au foncier dans toute sa complexité, en Inde et partout dans le monde, y compris en Europe et en France. Au Sud, l'accaparement des terres agricoles et le développement de l'agro-business se font au détriment de l'agriculture vivrière. Au Nord, le modèle dominant d'un développement agricole productiviste rend difficile l'installation des jeunes en agriculture et compromet le maintien des emplois agricoles.

L'accès au foncier est avec l'eau, les semences, le crédit et l'existence de prix rémunérateurs, l'un des éléments fondamentaux pour le maintien et le développement d'une agriculture paysanne et familiale.

➔Pour en savoir plus :

En Français

Interview de Rajagopal en anglais sous-titré en français

José Bové parle de Rajagopal en français

La lutte des sans-terre en Inde (n° spécial du bulletin de l'association Solidarité)

En anglais

Interview de Rajagopal en hindi traduit en anglais

Série de 5 vidéos réalisées par Ekta Parishad sur le déroulement de la marche : 1, 2, 3, 4 et 5.

Si nous parlions ? DOSSIER

MAI 68

- ORIGINES
- CONTEXTE ÉCONOMIQUE, POLITIQUE ET CULTUREL
- CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS
- LES MURS ONT LA PAROLE
- 10 MILLIONS DE GRÈVISTES
- « GRENELLE(S) »

Les sites traitant des « 40 ans de Mai 68 » foisonnent actuellement sur Internet et il serait fastidieux de citer toutes les sources d'informations qui ont permis l'élaboration de ce dossier. Nous nous sommes efforcés de croiser et contrôler au maximum ces informations « pêchées » de « l'extrême gauche » à « l'extrême droite ». Vous trouverez ci-dessous une liste de liens qui vous permettront d'en savoir encore plus sur ce formidable mois de mai où la France connut la plus grande grève générale de son histoire.

Wikipedia

Mai-68.org

1968 dans le Monde (carte)

Le quotidien de 1968 (Nouvel Observateur)

La révolution en images (INA)

Bellaciao

Les rats maudits : Histoire des étudiants nationalistes de 1965 à 1995 (PDF)

Mai 68 : Une histoire sans fin (Vidéo 14 min.)

MAI68 Ce n’est toujours qu’un début !

« Mai 68 » est un important mouvement à la fois étudiant et social français du printemps 1968, qui s'inscrit dans un ensemble d'événements dans les milieux étudiants d'un grand nombre de pays de part et d’autre du Rideau de fer, notamment en Allemagne, aux États-Unis, en Tchécoslovaquie, au Japon, en Italie, au Mexique et au Brésil.

En France, ces événements prennent cependant une ampleur particulière car ils sont accompagnés de puissantes manifestations d'étudiants, puis de la plus importante grève générale depuis le Front populaire, elle paralyse complètement le pays. Ce mouvement s'accompagne d'une vague de réunions informelles à l'intérieur des organismes, des entreprises, des administrations, des lycées et des universités, des théâtres, des maisons de jeunes, des maisons de la culture.

Le président Charles de Gaulle qualifiera cette révolution sociale de « chienlit ». Elle l'amènera à dissoudre l'Assemblée nationale et à organiser des élections anticipées.

ORIGINE

Le « mouvement du 22-Mars », prenant le relais de la contestation menée par de petits groupes tels les anarchistes et les *Enragés* de René Riesel, se fait connaître ce jour-là en occupant les locaux de l'université de Nanterre. L'une de ses principales revendications est le droit d'accès pour les garçons aux résidences universitaires des filles. La figure de proue de ce mouvement se nomme Daniel Cohn-Bendit. Il devient le symbole de la remise en cause de l'autoritarisme.

Les causes de ce mouvement sont diverses selon les analystes. Leurs analyses tournent à la fois autour de l'idée qu'une grande rigidité cloisonnait les relations humaines et les mœurs et de la constatation d'un début de dégradation des conditions matérielles après la période de reconstruction suivant la seconde guerre mondiale. Le mécontentement naissant dans le milieu étudiant sera relayé par celui qui se profilait depuis plusieurs années dans le secteur ouvrier. Ainsi, après la grande grève des mineurs en 1963, un nombre important de grèves se manifestent entre 1966 et 1967. Les syndicats, d'abord hostiles au mouvement, feront tout pour l'encadrer une fois celui-ci déclenché.

CONTEXTE ÉCONOMIQUE, POLITIQUE ET CULTUREL

Au plan économique, on arrive à l'apogée des « Trente Glorieuses », années de reconstructions après la Seconde Guerre mondiale. La société de consommation s'est installée sans qu'on prenne vraiment conscience de toutes ses implications et des déséquilibres mondiaux qui se développent. Le nombre de chômeurs s'accroit régulièrement et les jeunes se trouvent les premiers touchés. Les salaires baissent.

Au plan politique, De Gaulle arrivé au pouvoir grâce à des circonstances extérieures en 1958 (émeute et prise du pouvoir de l'armée à Alger) s'est montré incapable de restructurer l'État capitaliste du point de vue économique et social. La France vient de perdre ses colonies. Le climat international est accaparé par la guerre froide et la guerre du Viêt Nam qui fait naître des idées anti-nucléaires et anti-impérialistes. Ceci permet un début de résurgence de groupes d’extrême gauche, formés majoritairement de lycéens et étudiants.

Sur le plan sociologique, la dynamique de groupe s'est répandue pendant les années 1960 dans les formations des responsables de toutes les organisations et des entreprises. La mode est au débat. Mais les clivages sociaux sont encore extrêmement rigides. Le paternalisme autoritaire est omniprésent. On commence à ouvrir des lycées « mixtes », mais beaucoup d'établissements scolaires sont encore réservés aux garçons ou aux filles (les filles ne sont pas autorisées à porter le pantalon). La France a autorisé l'usage de la pilule contraceptive dès 1967, mais elle est encore peu répandue et l'éducation n'a pas encore connu de réformes structurelles et le décalage est criant entre les aspirations d'une jeunesse et les cadres moraux qu'ils ressentent comme dépassés.

Au plan philosophique, on invoquera souvent plusieurs auteurs pour expliquer ce mouvement : le manifeste de Wilhelm Reich *La révolution sexuelle*, paru en 1936 ; le livre d'Herbert Marcuse *L'Homme unidimensionnel*, sous-titré *Essai sur l'idéologie de la société industrielle avancée*, paru en France en 1964 puis réédité en 1968 ; le *Traité de savoir vivre à l'usage des jeunes générations* de Raoul Vaneigem, paru en 1967 ; *La Société du spectacle* de Guy Debord, paru en 1967, etc.

22 mars – Le « Mouvement du 22-Mars » de Daniel Cohn-Bendit, occupe certains locaux de l'université de Nanterre.

26 avril – Le doyen de la Faculté de Nanterre autorise, malgré les risques encourus, la tenue d'un meeting du mouvement d'extrême droite « Occident » prévu le 3 mai…

1er mai – Pour la première fois depuis 1954, manifestation à Paris. Défilé CGT, PCF, PSU.

2 mai - Les locaux de la FGEL (Fédération générale des étudiants en lettres) à la Sorbonne sont incendiés par « Occident », incidents à Nanterre avec la police où les cours sont suspendus.

3 mai - Meeting dans la cour de la Sorbonne. Alors qu'un cortège d' « Occident » menace d'arriver, intervention de la police sur requête du Recteur Roche : premières interpellations, premières manifestations (« Libérez nos camarades »), premiers gaz lacrymogènes, premiers lancers de pavés et premières barricades dans le Quartier latin. En tout, près de 600 interpellations.

4 mai - Appel à la grève illimitée de l'UNEF et du SNESup. Suspension des cours à la Sorbonne.

5 mai - Condamnation de 4 manifestants du 3 mai à la prison ferme.

6 mai – Grèves et manifestations dans de nombreuses universités. Comparution de Daniel Cohn-Bendit et de 7 autres étudiants nanterrois devant la commission disciplinaire. Nouvelles manifestations à Paris et nouveaux affrontements violents avec la police, plus de 400 arrestations.

7 mai - Manifestation de Denfert-Rochereau à l'Etoile.

8 mai - Manifestation CGT, CFDT, FO, FDSEA, CDJA, UNEF dans toute la Bretagne et les Pays de la Loire. A Paris, manifestations sans incidents dans le Quartier latin.

9 mai – Le mouvement s'étend et s'intensifie chez les étudiants en province, notamment à Nantes, Rennes, Strasbourg, Toulouse. À Lyon et Dijon, des ouvriers se joignent aux manifestations étudiantes. Les leaders étudiants annoncent leur intention d'occuper la Sorbonne dès le départ des forces de l'ordre. Alain Peyrefitte déclare que

la Sorbonne restera fermée jusqu'au retour au calme. Rencontre CGT-CFDT, puis CGT-CFDT-UNEF en vue d'une action commune.

10-11 mai – Réouverture de Nanterre. A l'appel des CAL (Comité d'action lycéen), les lycéens se joignent aux manifestations. A Paris, la manifestation retourne dans le Quartier latin, première « nuit des barricades », affrontements violents. Intervention de la police à partir de 2 h du matin. Manifestations violentes également à Bordeaux, Lyon, Strasbourg, Grenoble, Toulouse, Lille...

11 mai - La CGT, la CFDT et la FEN appellent à la grève générale pour le 13 mai. FO s'y associe. Occupation de l'annexe de la Sorbonne, Censier. L'Université de Strasbourg se proclame autonome. Retour de Georges Pompidou d'Afghanistan qui cède sur les 3 revendications : amnistie des étudiants arrêtés, évacuation du Quartier latin par les forces de police, réouverture de la Sorbonne pour le 13 mai.

13 mai – Grève générale. Manifestations en régions. Grosse manifestation parisienne ouvriers-enseignants-étudiants. Les étudiants continuent jusqu'au Champs-de-Mars. La Sorbonne est ré ouverte et aussitôt occupée. La Cour d'appel met en liberté provisoire les condamnés du 5 mai.

14 mai - Départ du Général de Gaulle pour la Roumanie. Dépôt d'une motion de censure à l'Assemblée nationale par le PCF et la FGDS. Occupation de l'usine Sud-Aviation de Bouguenais (près de Nantes), avec séquestration de la direction. En Lorraine, à Woippy, grève de 500 métallurgistes. Occupation de divers lycées et établissements d'enseignement supérieur. La Sorbonne se déclare « commune libre », Nanterre autonome.

15 mai - Occupation du théâtre de l'Odéon, de l'Ecole des Beaux-arts transformé en « atelier populaire » et de l'usine Renault à Cléon. Début de la grève des chauffeurs de taxi.

16 mai - Le mouvement de grève et d'occupation s'étend dans les entreprises (notamment Renault Flins, puis Billancourt, à la SNCF, à la RATP, à Air France et dans la métallurgie).

17 mai - Rencontre Mitterrand - Waldeck-Rochet. Grève à l'ORTF et états généraux du cinéma français votant également la grève. Dans la soirée, cortège étudiant du Quartier latin à Boulogne-Billancourt.

18 mai - Retour à Paris du Général de Gaulle qui dénonce la « chienlit ». Grève générale, la paralysie économique gagne l'ensemble du pays (entre 3 et 6 millions de grévistes). Début des rassemblements d'extrême-droite le soir place de l'étoile (quelques milliers). La CGT propose une rencontre à la FGDS qui refuse.

19 mai - Interruption du festival de Cannes sur demande unanime du jury. Jean-Paul Sartre dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne.

20 mai - Occupation de lycées par les CAL.

21 mai - Daniel Cohn-Bendit est interdit de séjour en France. Forte extension du mouvement de grève : après les PTT, la chimie, le textile et d'autres (Peugeot, Michelin, Bréguet, Citroën), EDF, GDF, la fonction publique et les grands magasins entrent en grève. Entre 8 et 10 millions de grévistes. Occupation des locaux de l'Ordre des médecins, de l'Ordre des architectes de la Société des gens de lettres.

22 mai - Contre l'interdiction de séjour de Cohn-Bendit, manifestations dans la soirée et dans la nuit à l'appel du « Mouvement du 22 mars », de l'UNEF et du SNESup. Rencontre CGT-CFDT. La motion de censure déposée par la gauche est rejetée.

23 mai – Le pouvoir interdit aux radios d'utiliser leurs voitures émettrices et donc de faire des reportages en direct. Manifestations d'étudiants dans la soirée et dans la nuit.

24 mai – Manifestation parisienne de la CGT. Manifestations dans toute la France. Le Général de Gaulle annonce, à la télévision, un référendum sur la participation (entreprises, universités) pour le mois de juin. Nouvelle manifestation parisienne à l'appel de l'UNEF et du SNESup et nouvelle « nuit des barricades ». La Bourse est incendiée. Violences également à Bordeaux, Strasbourg, Nantes, Toulouse….

25 mai – Début des négociations rue de Grenelle.

27 mai – Constat (dit « Accords ») de Grenelle entre les syndicats, le patronat et le gouvernement (augmentation du SMIG et des bas salaires, suppression des abattements de zone, réduction progressive de la durée du travail en vue d'aboutir à la semaine de 40 heures, abaissement de l'âge de la retraite, révision des conventions collectives,

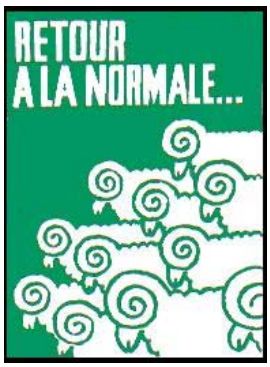

reconnaissance de la section syndicale d'entreprise et augmentation des droits syndicaux...). Georges Séguy, secrétaire général de la CGT, vient à l'île Seguin (usine Renault Billancourt) présenter les résultats des discussions ; les ouvriers votent la poursuite de la grève. Meeting au stade de Charléty organisé par l'UNEF, le PSU et la CFDT, en présence de Pierre Mendès France.

28 mai – Conférence de presse de François Mitterrand qui, considérant qu'il y a vacance du pouvoir, annonce sa candidature à la présidence de la République. Dans l'après-midi, Waldeck Rochet propose un gouvernement à participation communiste.

29 mai – Manifestations CGT (on compte jusqu'à 800 000 personnes à Paris). Le conseil des ministres est ajourné. Le Général de Gaulle quitte l'Elysée à 11h15 et n'arrive à Colombey-les-deux-Eglises, via Baden-Baden où il a rencontré le Général Massu, qu'à 18h30. Pierre Mendès France se déclare prêt à former un « gouvernement de gestion ». La CFDT apporte son appui à Pierre Mendès France.

30 mai – A 16h30 le Général de Gaulle annonce, à la radio, la dissolution de l'Assemblée nationale. Une manifestation de soutien réunit jusqu'à un million de personnes sur les Champs-Elysées.

31 mai – Remaniement ministériel. Manifestations de soutien au Général de Gaulle en province. Engagement de négociations de branches améliorant les dispositions du « constat » de Grenelle.

1er juin – Manifestation parisienne de l'UNEF. « Elections, trahison ».

1er-3 juin – Réapprovisionnement des villes en essence.

5 juin – Début de la reprise du travail à EDF-GDF, dans les mines, la sidérurgie et les travailleurs de l'Etat.

6 juin – Reprise à la RATP, à la SNCF et dans la fonction publique.

7 juin - Evacuation violente de l'usine Renault de Flins par les CRS.

10 juin - Nouveaux affrontements avec la police. Mort, à Flins, du lycéen Gilles Tautin. Ouverture de la campagne électorale.

11 juin – Affrontements avec la police devant les usines Peugeot à Sochaux : 2 ouvriers tués. Réoccupation de Flins par les grévistes. Manifestations violentes à Paris (au départ de la gare de l'Est) et dans plusieurs grandes villes de province.

12 juin – Reprise des cours dans les lycées. Interdiction de toute manifestation sur la voie publique pendant la durée des élections. Dissolution de plusieurs mouvements d'extrême-gauche.

14 juin – Evacuation de l'Odéon par la police. Reprise aux usines Wonder (Saint-Ouen) et ailleurs.

16 juin – Evacuation de la Sorbonne par la police.

18 juin – Reprise du travail dans plusieurs secteurs de l'automobile (dont Renault) et de la métallurgie.

23 juin - Premier tour des élections législatives.

24 juin - Reprise du travail chez Citroën.

27 juin – Reprise du travail à l'ORTF. Evacuation de l'Ecole des Beaux-arts par la police.

30 juin - Second tour des élections législatives. 22 millions de votants (78% de participation). Raz de marée gaulliste. L'UDR et les RI regroupent 43,6% des voix et le Centre démocratique 10,3%, le PCF 20%, la FGDS 16,5% et le PSU 3,9%.

LES MURS ONT LA PAROLE

Le réveil sonne : PREMIÈRE humiliation de la journée !
Arrêtez le monde, je veux descendre !
C'est en arrêtant nos machines dans l'unité que nous démontrons leur faiblesse !
Consommez plus, vous vivrez moins !
Déboutonnez votre cerveau aussi souvent que votre braguette !
Laissons la peur du rouge aux bêtes à cornes... et la peur du noir aux staliniens !
J'aime pas écrire sur les murs !

DU JAMAIS VU : 10 MILLIONS DE GRÉVISTES OCCUPENT LEUR ENTREPRISE !

40 ans après, la réécriture de mai 68 va bon train. Dans les médias, sur les plateaux de télévision l'évènement est dépolitisé on n'en retient, pour le meilleur et pour le pire, que le mouvement étudiant, que les changements de mentalité, la modernisation des mœurs, la liberté de la sexualité, les effusions hédonistes, l'explosion de la parole. En 1968 les mêmes évolutions se produisirent dans de nombreux pays. Ce qu'il faut effacer aujourd'hui c'est la conjonction du soulèvement de la jeunesse, et l'irruption de la classe ouvrière dans une grève générale inégalée en occident. Ils ont peur de mai 68. Les princes qui nous gouvernent ont toujours peur de la convergence des luttes de la jeunesse et du monde du travail, ce fut encore le cas en 2006 pour battre le CPE. Faire le silence sur les acquis de mai 68, et dénaturer le déroulement des évènements, tel semble être l'objectif de la campagne médiatique qui accompagnera le 40e anniversaire de mai 68.

En ces temps de recul de civilisation les enseignements essentiels, la signification des luttes de mai 68 ne doivent pas être connus, ni donner envie de s'en inspirer. Il ne faut surtout pas nourrir l'idée que des crises sociales aigues peuvent mettre l'existence du pouvoir économique et politique en cause. Il en est de même de l'expérience de grands mouvements victorieux, décidés à la base par les travailleurs eux-mêmes, imposant des avancées significatives. Mai 68 c'est la confiance en ses propres forces, le rôle de la grève politique qui se combine avec d'autres formes de lutte, en particulier les grandes manifestations de rue. L'autogestion des grèves et de l'occupation des entreprises qui ne furent l'objet d'aucun mot d'ordre national. Sur la base des informations soumises à l'appréciation des travailleurs réunis en assemblée générale ceux-ci discutaient, prenaient des décisions, et votaient. Toutes ces idées aujourd'hui dangereuses doivent disparaître. Elles ne doivent pas être enseignées aux jeunes générations. Pourtant l'histoire de notre pays nous apprend que pour avancer, pour vaincre les résistances des forces de l'argent, il faut passer par le conflit et non pas par la collaboration de classe. La lutte fait partie intégrante de la démocratie. Comment construire des rapports de force sans lutte de classes ? Puisons donc dans les enseignements de mai 68 pour vaincre les divisions et l'esprit de capitulation. (Guy Poussy)

LES « ACCORDS DE GRENELLE »

Lorsque Nicolas Sarkozy évoque le terme de « Grenelle de l'environnement », il fait référence aux accords de Grenelle négociés les 25 et 26 mai 1968 entre le gouvernement de Pompidou, les syndicats et les organisations patronales pour mettre un terme à l'agitation sociale issue de Mai 1968. Les négociations entre les partenaires sociaux et les représentants du gouvernement, dont Jacques Chirac était secrétaire d'Etat aux Affaires Sociales, se sont déroulées au ministère du Travail situé à l'hôtel du Châtelet, rue de Grenelle à Paris. Ces négociations ont abouti à une augmentation de 25% du SMIG, à une augmentation globale des salaires de l'ordre de 10%, et à la baisse de la durée du travail de 40 heures. Le texte final a été appelé « Accords de Grenelle ».

Grenelle, un terme de mai 1968

Candidat de la rupture, Nicolas Sarkozy souhaitait « liquider » Mai 1968. Il est donc curieux qu'il se réapproprie ce terme de « Grenelle », qui renvoie à mai 1968, pour qualifier la grande conférence de l'environnement. C'est d'autant plus surprenant qu'historiquement, les Accords de Grenelle, s'ils constituent une avancée pour les salariés, n'ont pas mis fin à Mai 1968. Les représentants syndicaux ont signé ce texte, mais ils n'ont pas réussi à convaincre la base qui a poursuivi le mouvement de grève. Ce n'est que trois jours plus tard que le mouvement de mai 1968 prend véritablement fin avec l'annonce par le Général de Gaulle de la dissolution de l'Assemblée nationale et de la tenue d'élections législatives anticipées.